



Compte-rendu de la rencontre avec la RÉGÎM, l'ATR et ses partenaires

13 avril 2022 à 8h30

À l'Association touristique

Participants :

- Jason Bent, ATR
- Michel Bonato, ATR
- Éric Brunet, Communauté maritime
- Damien Déraspe, Autobus les sillons
- Mark Lasanowski, RÉGIM
- Fernande Petitpas, Sentiers entre vents et marées
- Marie-Andrée Pichette, RÉGÎM
- Robert St-Onge, Salicorne
- Bernard Vigneault, Éco-vélo

Faits saillants :

- Un nouveau trajet entre l'ancienne aréna de HAM et la polyvalente sera implanté. Ce trajet en boucle desservit en continue le jour passera également par Fatima et le site de la côte. Il permettra de donner un service conforme aux attentes des résidents et des services concentrés essentiellement sur l'île de Cap-aux-Meules et de Havre-aux-Maisons.
- L'ATR et ses partenaires souhaitent que la Régie intermunicipale de transport Gaspésie - îles de la Madeleine (RÉGÎM) assure 2 allers-retours vers l'est des îles

- (matin et soir). Idéalement, le trajet du matin partirait de l'ancienne aréna d'HAM vers 8h00 AM. Ce trajet pourrait conduire les voyageurs vers la Salicorne à temps pour ses activités soit avant 9h00 du matin. Ce trajet sera disponible seulement sur demande. Si une demande de réservation est faite par un utilisateur, le trajet sera confirmé. Les réservations devront absolument être faites la veille. Il sera possible pour tout utilisateur de savoir la journée même si un trajet est confirmé.
- La Régie intermunicipale de transport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (RÉGÎM) est en réflexion pour le développement des services de transport pendant la fin de semaine.
 - Outre la nouvelle boucle entre le HAM et la Polyvalente et le trajet vers l'Est, la RÉGÎM offrira un service régulier vers l'ouest des Îles. Un trajet aller-retour sur l'heure du midi et un autre le soir sont confirmés. Il faudra analyser si l'ajout d'un aller-retour le matin pourrait être intéressant pour les marcheurs, pour des travailleurs désirant se rendre le matin sur la Grave.
 - L'offre de transport sur demande est bénéfique pour les marcheurs des Sentiers entre vents et marées qui pourront ainsi prévoir leur déplacement plus facilement. Les hébergements seront aussi des relayeurs d'information sur les déplacements offerts par la RÉGÎM.
 - La MRC travaille sur l'actualisation de la signalisation pour tous les attraits touristiques et les règlements des différents lieux municipaux.
 - Il sera important que tous les partenaires et l'ATR informent la communauté et les voyageurs du nouveau mode d'opération du transport aux îles. Une campagne de promotion est plus que nécessaire. La RÉGÎM profitera du lancement de la saison touristique pour promouvoir ses nouveaux itinéraires. La RÉGÎM fera parvenir d'ici la mi-mai le plan de ses nouveaux circuits afin de les inclure dans le guide de randonnées, sur le site web de l'ATR et au bureau d'accueil. Il est mentionné également l'obligation d'indiquer sur les arrêts de bus le nouveau mode opératoire et le numéro de téléphone pour faire une réservation ou pour savoir si un trajet est confirmé.
 - La RÉGÎM accepte une collaboration avec l'ATR qui permettrait d'offrir 2 billets de transport gratuitement à tout acheteur du carnet de randonnée.
 - Bernard souhaite développer son offre et offrir des vélos à assistance électrique disponibles en tout temps sur la Grave et à Grande-Entrée. La RÉGÎM mentionne qu'un projet inclus du programme visant à développer les transports actifs prévoit l'implantation de 2 ou 3 vélos électriques aux Îles de la Madeleine. L'ATR se dit intéressé d'avoir ces vélos au bureau d'accueil afin d'en faire la promotion.

Advenant que tous les vélos soient loués une indication redirigerait les visiteurs vers les services d'Écovélo. Il est mentionné qu'un partenariat devrait se mettre en place entre la RÉGÎM et Écovélo afin d'assurer l'entretien des vélos de la RÉGÎM aux îles.

- Toutes les institutions présentes lors de la rencontre, soit, la MRC, les Sentiers entre vents et marées, la Salicorne, Éco-Vélo, le Régime et l'ATR ont intérêt à travailler ensemble pour le développement de la mobilité durable